



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

Dimanche 9 juillet 2000

Très chers frères et sœurs !

1. Ce matin, j'ai eu la joie de rencontrer, à l'occasion de la célébration du Jubilé, les détenus de la prison "Regina Coeli". Il s'est agi d'un moment émouvant de prière et d'humanité. J'ai cherché à percevoir, en les lisant dans leurs yeux, les souffrances, les préoccupations et les espérances de chacun. En eux, je savais que je rencontrais le Christ, qui dans l'Évangile, s'est identifié à eux au point de dire : "J'étais [...] prisonnier et vous êtes venus me voir" (Mt 25, 36).

C'est précisément en pensant à leur condition difficile, que j'ai demandé, dans le Message pour le Jubilé dans les Prisons, qu'à l'occasion de l'Année Sainte, il leur soit offert un signe de clémence. En particulier, j'ai invité les législateurs du monde entier à réviser le système carcéral et la législation pénale elle-même, visant à les rendre plus respectueux de la dignité humaine, dans la lignée d'une justice rédemptrice à l'égard du coupable et non seulement réparatrice à l'égard du désordre introduit par le crime. Il faut en effet que ceux qui se sont trompés soient aidés à accomplir un chemin de rachat moral et de croissance personnelle et communautaire, en vue d'une réintégration dans la société.

2. Aujourd'hui, à Baltimore, se réunit en session plénière la Commission mixte internationale pour le Dialogue théologique entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes en vue d'approfondir, au seuil du troisième millénaire, certains thèmes sur l'avenir de nos relations réciproques.

J'invite chacun à prier afin que le Seigneur diffuse dans les cœurs les dons de son Esprit, pour que cette rencontre puisse favoriser une entente toujours plus profonde entre les catholiques et les orthodoxes et contribuer ainsi à un progrès ultérieur vers l'objectif tant désiré de la pleine communion ecclésiale.

3. Je considère de mon devoir d'évoquer les manifestations que l'on sait qui se sont déroulées à Rome au cours des derniers jours.

Au nom de l'Église de Rome, je ne peux manquer d'exprimer mon amertume pour l'affront porté au grand Jubilé de l'An 2000 et pour l'offense aux valeurs chrétiennes d'une ville si chère au cœur des catholiques du monde entier.

L'Église ne peut taire la vérité, car elle manquerait à sa fidélité envers le Dieu créateur et n'aiderait pas à discerner ce qui est bien de ce qui est mal.

À cet égard, je voudrais me limiter à lire ce que dit le Catéchisme de l'Église catholique, qui, après avoir souligné que les actes d'homosexualité sont contraires à la loi naturelle, s'exprime de la manière suivante : "Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent des tendances homosexuelles foncières. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle ; elle constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la Croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition" (C.E.C. n. 2358).

Que la Mère céleste nous assiste de sa protection.

À l'issue de l'Angélus :

Demain, si Dieu le veut, je me rendrai dans les montagnes du Val d'Aoste pour une période de repos. Je voudrais transmettre mon salut à tous ceux qui se trouvent déjà dans les divers lieux de villégiature et à tous ceux qui sont encore en ville. De façon particulière, mes vœux s'adressent aux jeunes qui sont en train de passer leurs examens de fin d'année.

Je salue également ceux qui ne pourront pas aller en vacances. Je pense aux malades, aux personnes âgées, aux personnes seules et à tous ceux qui, pour diverses raisons, sont obligés de rester chez eux. Que notre solidarité soit avec eux.

J'assure chacun de mon souvenir et je donne une Bénédiction spéciale.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana